

Cécilia Blauel, nouvelle présidente d'Eau de Paris

Dossier de la rédaction de H2o
June 2014

Le 6 juin

2014, Cécilia Blauel, adjointe à la maire de Paris en charge de l'environnement, du développement durable, de l'eau, de la politique des canaux et du "plan climat Énergie territorial" a été élue présidente du Conseil d'administration d'Eau de Paris, renouvelé au lendemain des Élections municipales. De nouveaux enjeux se dessinent pour Eau de Paris afin d'accompagner la ville de Paris dans sa démarche en faveur de la transition Écologique.

Cécilia Blauel, succède à Anne Le Strat au poste de présidente de la Régie municipale Eau de Paris. Diplômée de l'Institut d'Études politiques de Strasbourg en 2003, Cécilia Blauel est élue en 2008 conseillère du 14^{ème} arrondissement d'Île-de-France aux espaces verts et à la téléphonie mobile avant de rejoindre en 2014 l'Équipe d'Anne Hidalgo en tant que maire adjointe de Paris.

Le nouveau conseil d'administration -

Eau de Paris ayant fait le choix d'une gouvernance ouverte sur la société civile, son Conseil d'administration est composé d'élus de la municipalité, de représentants des salariés, ainsi que d'associations de défense des consommateurs et de l'environnement. Il compte 20 membres dont 13 représentants de la collectivité parisienne. Lors de sa séance des 19 et 20 mai dernier, le Conseil de Paris a désigné, pour une durée de six ans, treize représentants de la ville de Paris à voix délibérative : Cécilia Blauel, Jean-Noël Aqua, Éric Azière, Jean-Didier Berthault, Colombe Brossel, Anne-Charlotte Buffeteau, Jérôme Gleizes, Patrice Komites, Catherine Lecuyer, Valérian Levieux, Thomas Lauret, Karen Taieb, François Vauglin. Lors de cette même séance deux représentants élus du personnel, membres du comité d'entreprise, ont également été désignés, un représentant de l'Observatoire de l'Eau, Martine Depuy, et deux représentants du monde associatif, Henri Coing (UFCV Que Choisir) et Abelardo Zamorano (France Nature Environnement).

Des enjeux environnementaux forts pour la prochaine mandature

- Le Conseil d'administration nouvellement constitué aura à travailler très rapidement à l'élaboration du nouveau contrat d'objectifs qui lie la Régie à la ville de Paris. Celui-ci devrait intégrer la mise en application d'une tarification sociale de l'eau conformément aux engagements portés par Anne Hidalgo, maire de Paris. Il proposera une politique ambitieuse en matière de protection de la ressource en eau, en promouvant notamment l'agro-Écologie sur tous les bassins versants. La Régie développera des démarches innovantes : développement du service d'eau non potable, actions en faveur de la consommation responsable. Elle poursuivra ses efforts en matière d'éducation à l'eau et à la sensibilisation des parisiennes et parisiens aux problématiques de l'eau à Paris.

Eau de Paris